



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

Le Vendredi 20 Mars 2026 à 19h00.

Affichée le 16 Mars 2026

Ordre du jour :

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1- Ouverture de séance
- 2- Désignation d'un secrétaire de séance, en vertu de l'article L.2121-15 du CGCT
- 3- Installation du nouveau conseil municipal
- 4- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 Mars 2026
- 5- Élection du Maire
- 6- Détermination du nombre d'adjoints
- 7- Élection des adjoints
- 8- Lecture de la charte de l' élu local

Le Maire,
Lionel POINTARD

